

SERVICE ÉTAT CIVIL
ET AFFAIRES GÉNÉRALES

Concession n° : 13072 Situation :
Cimetière WILSON
Division : 20 / Carré : UCM / Allée : 13 - Empl : 6

Le Maire de la Ville de Dreux,

Vu l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n° 2020-141 du 1^{er} octobre 2020 portant délégation du Conseil municipal au Maire,

Vu la demande présentée par Madame EL HARTI Malika née HARAKAT domiciliée 29 rue du Moulin, 28500 CHERISY, et tendant à obtenir une concession dans le cimetière de terrain dans le **Cimetière WILSON** à l'effet d'y fonder la sépulture familiale des membres de sa famille.

DÉCIDE

Article 1 - Il est accordé dans le **Cimetière WILSON** à compter du **31 janvier 2022** au nom du demandeur susvisé et à l'effet d'y fonder la sépulture familiale indiquée une concession de 50 ans de **2 mètres superficiels**. La date d'échéance est le **31 janvier 2072 pour une durée de cinquante ans**.

Article 2 - La présente concession est accordée moyennant la somme totale de de 1 000,00 euros qui a été versée dans la caisse du Receveur Municipal suivant quittance n°2022/53 du 31 janvier 2022.

Article 3 - Monsieur le Directeur Général des Services de la Mairie de Dreux et Monsieur le Comptable public assignataire de Dreux Agglomération sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Article 4 - Un exemplaire de la présente décision sera notifié à Monsieur le Comptable public assignataire de Dreux Agglomération et au titulaire de la concession.

Article 5 - La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "télérecours citoyens" accessible par le site Internet <http://www.telerecours.fr>.

Fait à Dreux, le **12 SEP. 2022**

DOCUMENT CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE
après dépôt à la sous-préfecture de Dreux le
Notification le

Le Maire,
Conseiller régional,



Pierre-Frédéric BILLET

Accusé de réception en préfecture
028-212801344-20220912-DEC2022-133-AU
Date de télétransmission : 13/09/2022
Date de réception préfecture : 13/09/2022